

**Association Route du Sable**E-mail : [contact@routedusable.fr](mailto:contact@routedusable.fr) Informations : [www.routedusable.fr](http://www.routedusable.fr)**Fiche d'inscription bateau + repas équipage**

Si vous n'optez pas pour l'inscription et paiement sur internet de votre inscription, nous vous demandons de confirmer votre présence en nous retournant cette fiche d'inscription **avant le 25 MAI 2019** (réception courrier le 24 au plus tard, nous nous engageons par anticipation pour le bus et le nombre de repas de la soirée des équipages). *Nous vous confirmerons votre inscription "courrier" à réception - dans l'éventualité où la clôture des inscriptions pourrait être intervenue entre-temps.* Adresse de la fiche à envoyer :

**Mme Claudine COCHET – Inscription « Route du Sable »**  
**19 Résidence La Ville Marie – 35350 Saint Coulomb**

Nom - Prénom Propriétaire ou Chef de bord .....

Adresse .....

Téléphone (portable de préférence pour être joignable le jour de l'événement) .....

E-mail ..... Association .....

Nom du bateau ..... Nombre de personnes à bord .....

Type de bateau ..... Année .....

Immatriculation ..... Longueur ht ..... Tirant d'eau .....

Participation à la remontée de l'Aulne : samedi et dimanche   
ou samedi exclusivement

**REPAS DES EQUIPAGES ET NAVETTE DE RECUPERATION DU VEHICULE & REMORQUE**

Un bus réservé aux conducteurs de véhicules & remorques est mis à disposition à 18h30 le samedi au départ de Port-Launay. Il desservira la cale de Rosnoen et Trégarvan.

Dès 19h et jusqu'à 21h, un repas ouvert à tous avec pré-inscription sera servi le samedi soir ; la soirée se terminera à 23h : participation par adulte 13 €, enfant (moins de 12 ans) 8 €.

Participation aux frais d'organisation par bateau inscrit : 2 €

Participation au repas des équipages du samedi soir : Adulte : ..... x 13 € = ..... €

Enfant (-12 ans) : ..... x 8 € = ..... €

Total du règlement à joindre à votre inscription (chèque à l'ordre de la Route du Sable) ..... €

Bus de retour à la cale de mise à l'eau du matin OUI  NON   
pour le conducteur du véhicule de la remorque

**IMPORTANT** : L'inscription d'un bateau à la Route du Sable sous-entend pour son chef de bord, la connaissance des informations de navigation et l'acceptation des consignes figurant sur la FICHE NAVIGATION (à consulter et télécharger sur la page internet de l'événement).